

Organisation des Nations Unis pour l'Éducation, la Science et la Culture



VITALITE ET DISPARITION DES LANGUES

Groupe d'experts spécial de l'UNESCO sur les langues en danger

Section du patrimoine immatériel

Division du patrimoine culturel

UNESCO

1, rue Miollis

75732 PARIS cedex 15

Tel.: +33 (0)1 45 68 42 52

Fax: +33 (0)1 45 68 57 52

<http://www.unesco.org/culture/ich>

Vitalité et disparition des langues

Groupe d'experts spécial de l'UNESCO sur les langues en danger

I. Avant-propos¹

L'histoire récente

La participation active de l'UNESCO à la promotion de la diversité linguistique dans le monde² est très récente puisqu'elle repose sur des initiatives prises au cours de ces deux dernières décennies. C'est, en effet, dans les années 1980, que l'Organisation commence à envisager la diversité des langues comme un élément essentiel de la diversité culturelle de l'humanité. La Section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, sous l'autorité de Stephen Wurm, aujourd'hui décédé, rédige le Livre rouge de l'UNESCO sur les langues en danger. Lorsqu'en 1997, l'Organisation lance le projet de 'Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité', les langues en tant que telles ne sont incluses. Mais, en septembre 2001, les membres du Jury international chargés de ladite proclamation recommandent à l'UNESCO d'y adjoindre un programme sur les langues en danger. Dans la même année, la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO souligne l'importance de la diversité linguistique en adoptant la Déclaration universelle de la diversité culturelle et en intégrant ce nouveau volet dans son plan d'action.

En 2001, lors de la deuxième Conférence internationale sur les langues en danger (tenue à Kyoto dans le cadre du Projet sur les langues en danger du pourtour du Pacifique³), force est de constater que l'UNESCO et les défenseurs des langues en danger partagent le même objectif : encourager la diversité linguistique. Lors de la conférence, Noriko Aikawa, alors Directrice du Centre international des Sciences humaines, Michael Krauss, Osahito Miyaoka, Osamu Sakiyama et Akira Yamamoto conviennent qu'il est grand temps de lancer un appel en faveur de la coordination et de la coopération entre les militants, les linguistes et leurs instances respectives.

L'UNESCO entre ainsi dans une nouvelle phase centrée sur la problématique de la disparition des langues. De novembre 2001 à mars 2003, un groupe de linguistes et de défenseurs des langues travaillent en collaboration avec l'Organisation à l'instauration d'un système d'évaluation de la vitalité des langues et définissent un ensemble d'orientations exposées ci-après.

Le présent document révèle un aspect essentiel de cette étude où tous les participants ont travaillé en osmose avec les communautés de langues menacées pour documenter, maintenir et revitaliser leurs langues. La tâche accomplie dans ces communautés est fondée sur les notions de réciprocité et de concertation.

En mars 2003, l'UNESCO organise une Réunion internationale d'experts sur le Programme *Sauvegarde des langues en danger*⁴, avec le concours de la Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO. L'objet de cette conférence est de définir et renforcer le rôle de l'Organisation en faveur des langues menacées. Les participants sont des représentants de communautés dont les langues sont en danger, des linguistes et des membres d'organisations non gouvernementales. La réunion a précisément pour but de : (1) définir le

degré d'érosion des langues et établir les critères d'évaluation des risques de disparition (menant à l'adoption du document *Vitalité et disparition des langues* ; (2) étudier la situation des langues à travers le monde ; (3) définir le rôle de l'UNESCO ; (4) proposer au Directeur général de l'UNESCO des mécanismes et des stratégies de sauvegarde des langues en danger, mais aussi maintenir et promouvoir la diversité linguistique et culturelle de l'humanité.

Objet du présent document

Ce document se propose d'aider les communautés de locuteurs, les linguistes, les éducateurs et les décideurs (y compris les pouvoirs publics, les élus locaux et les organisations internationales) à trouver les moyens de revitaliser les langues en danger. Les neuf facteurs énumérés ci-dessous devraient permettre aux parties intéressées d'identifier leurs besoins fondamentaux. Les domaines qui exigent une attention immédiate sont : la recherche de documentation sur les langues, les outils pédagogiques, la formation de linguistes locaux, la formation de professeurs de langues, l'innovation en matière de politique linguistique, la sensibilisation de l'opinion publique, ainsi que l'aide financière, logistique et technique (de la part des linguistes, des ONG, des autorités locales ou des organisations internationales).

Le présent et l'avenir

L'humanité est confrontée à de nouveaux défis pour préserver le dynamisme et le caractère identitaire de ses langues. Le temps est venu pour les peuples du monde d'unir leurs efforts pour tirer parti de la puissance de leur diversité culturelle et linguistique. Cela suppose le partage des ressources à tous les niveaux, des spécialistes des langues et des communautés de locuteurs aux ONG et aux organisations gouvernementales et institutionnelles.

Les spécialistes sont aptes à identifier les besoins et aider les communautés linguistiques à maintenir et enrichir leurs langues. Lorsqu'une communauté de locuteurs fait appel à ces experts pour sauvegarder une langue en danger, elle doit pouvoir bénéficier de leurs compétences en matière de planification, d'exécution et d'évaluation. Les uns comme les autres ont un rôle à jouer dans le processus de revitalisation de la langue. Quant aux organisations nationales et internationales, elles doivent offrir un appui permanent à la mise en œuvre de ce programme.

La Réunion d'experts de 2003 marque une étape décisive dans la sauvegarde des langues en danger d'autant qu'elle attire l'attention de la communauté internationale sur le problème du maintien de la diversité linguistique. La Section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est prête à jouer un rôle majeur dans la diffusion de l'information. Le Directeur général de l'UNESCO a proclamé son engagement en faveur d'initiatives générales dans le cadre du Programme des langues en danger (2004-2005) en allouant des capitaux d'amorçage. Un groupe consultatif, composé de représentants du monde entier, doit se former d'ici peu.

L'impact du Programme de l'UNESCO sur les langues en danger dépend largement de la participation active des linguistes et des militants, ce qui nécessite un réel engagement à long terme. Ce sont, malgré tout, les membres d'une communauté et non les éléments extérieurs qui assurent ou non le maintien de leurs langues : c'est à eux de choisir s'il convient ou non de renforcer, maintenir et revitaliser leurs langues, et de quelle manière

procéder. C'est donc à eux que s'adresse ce document, ainsi qu'aux linguistes et aux représentants des organismes concernés.

II. La diversité linguistique en danger

'Je rêve en chamicuro,
mais, mes rêves, je ne peux les raconter à personne,
parce que personne d'autre que moi ne parle chamicuro.
On se sent seul quand il n'y a plus que soi.'

(Natalia Sangama,
une grand-mère chamicuro, 1999)

La diversité linguistique est indispensable au patrimoine de l'humanité. Toutes les langues, quelles qu'elles soient, offrent un témoignage unique du génie culturel des peuples. La mort d'une langue représente donc une perte pour l'humanité tout entière. Sur les six mille langues répertoriées dans le monde, beaucoup sont menacées de disparition. Il faut impérativement mettre en place une documentation, adopter de nouvelles politiques linguistiques et produire de nouveaux supports pour redynamiser ces langues. Les efforts de coopération entre les populations concernées, les spécialistes des langues, les ONG et les pouvoirs publics sont indispensables pour juguler cette menace. Il est urgent de prêter main forte aux communautés linguistiques qui s'efforcent d'attribuer une fonction nouvelle et constructive à leurs langues en déclin.

Une langue est en danger quand elle est en voie d'extinction. Elle est mise en danger lorsque ses locuteurs cessent de la pratiquer, réservant son usage à des domaines de plus en plus restreints, et qu'elle ne se transmet plus de génération en génération. Autrement dit, il n'y a plus de nouveaux locuteurs, que ce soit chez les adultes ou les enfants.

On estime que 97 % de la population mondiale parle 4 % des langues du monde et, inversement, 96 % des langues du monde sont parlées par 3 % de la population mondiale (Bernard 1996, 142). Notre hétérogénéité linguistique est donc pour l'essentiel sous l'intendance d'une petite minorité de la population mondiale

Même les idiomes qui comptent plusieurs milliers de locuteurs ne sont plus appris aux enfants ; plus de 50 % des langues du monde perdent des locuteurs. Selon nos estimations, 90 % d'entre elles pourraient être remplacées par des langues dominantes d'ici la fin du XXI^e siècle.

Une langue peut être mise en danger par des forces externes, à l'instar d'une domination militaire, économique, religieuse, culturelle ou éducative, ou par des forces internes, comme la perception négative qu'une communauté a de sa propre langue. Les pressions extérieures engendrent souvent des pressions intérieures dont la juxtaposition donne un coup d'arrêt à la transmission des traditions linguistiques et culturelles entre les générations. Beaucoup de peuples autochtones, qui associent leur condition sociale défavorisée à leur culture, ont tendance à croire que cela ne vaut pas la peine de sauvegarder leur langue. Ils renoncent à leur langue et à leur culture dans l'espoir de vaincre la discrimination, d'accroître leurs revenus, d'acquérir une plus grande mobilité ou de se faire une place sur les marchés mondiaux.

Une langue qui meurt entraîne la perte irrémédiable de connaissances uniques sur le plan culturel, historique et environnemental. Chaque langue témoigne à sa façon de l'expérience humaine. C'est pourquoi la maîtrise des langues, quelles qu'elles soient, peut apporter une réponse aux questions fondamentales de demain. A chaque fois qu'une langue meurt, nous perdons une partie des éléments qui nous aident à comprendre la structure et la fonction des langues, la préhistoire de l'humanité et à maintenir la grande variété d'écosystèmes dans le monde. Les populations concernées risquent surtout de considérer cette disparition comme une perte d'identité culturelle et ethnique (Bernard 1992 ; Hale 1998).

Les mesures prises pour éviter la disparition d'une langue et sauvegarder la diversité linguistique ne se révéleront positives que si l'on attribue un rôle significatif aux langues minoritaires, en fonction des nécessités de la vie contemporaine, tant sur le plan local que national et international. Cela conduira à leur usage quotidien dans le commerce, l'éducation, l'écriture, les arts et/ou les médias. Pour ce faire, il convient d'obtenir l'appui économique et politique des communautés locales et des gouvernements nationaux. Tous les pays ou presque doivent pouvoir disposer en urgence d'informations plus fiables sur la situation des langues minoritaires pour soutenir les efforts à tous les niveaux.

Antécédents

L'un des principes fondamentaux de l'Acte constitutif de l'UNESCO concerne la préservation et la continuité de la diversité linguistique, puisque l'Organisation se propose de :

« contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. » (article I de l'Acte constitutif de l'UNESCO).

Comme l'explique Noriko Aikawa, «en se fondant sur ce principe, l'UNESCO a élaboré des programmes visant à promouvoir les langues comme instruments éducatifs et culturels, et puissants vecteurs de la participation à la vie nationale» (2001).

Le livre rouge de l'UNESCO des langues en danger, qui accompagne le programme, a pour objet de :

1. recueillir systématiquement l'information sur les langues en danger (y compris sur leur statut et le degré d'urgence des études à entreprendre) ;
2. développer la recherche et la collecte de matériel sur les langues en danger pour lesquelles aucune activité ou presque n'a été envisagée jusqu'à maintenant et qui relèvent de certaines catégories, telles que les isolats, les idiomes particulièrement intéressants du point de vue de la linguistique typologique, historique et comparative, et les langues dont le risque de disparition semble imminent ;
3. entreprendre des activités visant à établir une commission internationale de projets et un réseau de centres régionaux qui seraient les points focaux de vastes territoires en fonction des contacts existants ; et
4. encourager la publication de matériels et de conclusions d'études sur les langues en danger.

Il manque, cependant, un objectif majeur au projet du *Livre rouge* qui n'envisage à aucun moment de travailler directement avec les communautés dont la langue est menacée, au maintien, au développement, à la revitalisation et à la perpétuation de leur patrimoine linguistique. Toute étude de ce genre doit être menée en collaboration et à titre réciproque. La réciprocité signifie, en l'occurrence, que les chercheurs offrent non seulement leurs services en échange de ce qu'ils reçoivent de la part de la communauté de locuteurs, mais participent aussi plus activement à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses projets de recherche.

Comme cela a déjà été mentionné, la Conférence générale de l'UNESCO d'octobre 2001 a adopté à l'unanimité la Déclaration universelle sur la diversité culturelle en reconnaissant les liens qui existent entre la biodiversité, la diversité culturelle et la diversité linguistique. Le plan d'action qui s'ensuit recommande aux Etats membres, ainsi qu'aux communautés de locuteurs, de prendre des mesures en vue de :

1. sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité et apporter le soutien nécessaire à l'expression, la création et la diffusion du plus grand nombre possible de langues ;
2. encourager la diversité linguistique à tous les niveaux de l'éducation, dans tous les pays, et favoriser l'apprentissage de plusieurs langues dès le plus jeune âge ;
3. intégrer, le cas échéant, les pédagogies traditionnelles dans le système éducatif afin de préserver et utiliser pleinement les méthodes de communication et de transmission des savoirs les mieux adaptées à la culture du lieu et, si la communauté de locuteurs le permet, encourager l'accès universel à l'information dans le domaine public par la voie du réseau global, tout en favorisant la diversité linguistique dans le cyberspace.

Le soutien des langues en danger

Le rôle de la communauté de locuteurs

Dans le monde entier, les minorités ethnolinguistiques ont de plus en plus tendance à abandonner leur langue maternelle au profit d'autres langues, y compris pour élever les enfants ou dans le cadre de l'éducation non formelle.

Parmi les communautés ethnolinguistiques, on observe divers points de vue quant à l'avenir de langues en danger. Certains locuteurs en viennent à trouver leur idiome désuet et inefficace. Dans la plupart des cas, cette perception négative est directement liée à la pression socioéconomique d'une communauté linguistique dominante. D'autres tentent, malgré tout, de contrecarrer ce mouvement et s'engagent dans des opérations de stabilisation et de revitalisation de leur langue. Il arrive que ces communautés créent des crèches, des écoles ou, tout du moins, des classes dont les effectifs parleront exclusivement leur langue.

En fin de compte, ce sont les locuteurs, non les personnes extérieures, qui maintiennent ou abandonnent une langue. Néanmoins, dès lors que des communautés demandent qu'on les aide à protéger leurs langues en danger, les linguistes devraient mettre leurs compétences à leur disposition en travaillant avec ces minorités ethnolinguistiques.

Spécialistes extérieurs et communautés de locuteurs

Les spécialistes extérieurs, notamment les linguistes, les éducateurs et les militants, estiment que leur tâche principale est la documentation, à savoir la collecte, l'annotation et l'analyse de données sur les langues en danger. La seconde tâche implique qu'ils prennent une part active aux programmes éducatifs.

Les membres des minorités ethnolinguistiques sont aussi de plus en plus nombreux à poser des exigences à cet égard : premièrement, ils exigent de contrôler les conditions de la recherche ; deuxièmement, ils revendiquent leurs droits sur les résultats et les futures applications de la recherche. Ils demandent, par exemple, le droit au consentement éclairé et le droit de veto ; ils veulent savoir en quoi les résultats leur seront bénéfiques et avoir la possibilité de choisir le mode de diffusion des conclusions de la recherche. Et ce qu'ils veulent avant tout, c'est avoir une relation d'égal à égal avec les chercheurs extérieurs et être les acteurs d'un processus qui leur est propre et n'appartient à personne d'autre.

Que faire ?

Les membres d'une communauté de locuteurs réagissent aussi différemment au risque de disparition d'une langue que les linguistes, les éducateurs et les militants aux demandes d'assistance d'une communauté de locuteurs. Ces demandes concernent cinq aspects essentiels du soutien aux langues en danger :

1. La formation linguistique et pédagogique élémentaire : proposer aux professeurs de langues une formation sur les bases de la linguistique, les techniques et méthodes d'enseignement des langues, la planification de programmes d'études et la préparation de matériels didactiques.

2. Le développement durable de l'alphabétisation et des compétences locales en matière de documentation : former des linguistes locaux et des membres des communautés à établir des règles d'orthographe, mais aussi à lire, écrire, analyser leur langue et produire des outils pédagogiques. La création de centres de recherche où l'on enseignera aux locuteurs de langues en danger à étudier, documenter et archiver leur propre matériel linguistique est une bonne mesure. L'alphabétisation est utile à l'enseignement et à l'apprentissage de ces langues.

3. Le soutien et le développement d'une politique linguistique nationale : la politique linguistique nationale doit favoriser la diversité des langues, y compris les plus menacées. Les sociologues et les spécialistes en sciences humaines, tout comme les locuteurs de langues en danger devraient être plus nombreux à participer activement à la formulation de politiques linguistiques nationales.

4. Le soutien et l'adoption d'une politique éducative : un certain nombre de spécialistes du Secteur de l'éducation de l'UNESCO ont commencé à mettre en œuvre des programmes pédagogiques dans les langues maternelles, qui remportent un succès croissant. Depuis 1953, et en particulier ces quinze dernières années, l'UNESCO a favorisé cette évolution à travers ses prises de position. Mais, bien souvent, l'enseignement des langues maternelles n'inclut pas l'usage des langues des minorités ethnolinguistiques (autrement dit, des langues en danger) en tant que médium de l'enseignement, mais seulement leur enseignement en tant que disciplines scolaires. Le modèle d'éducation le plus couramment appliqué aux enfants des minorités ethnolinguistiques dans l'enseignement scolaire continue d'employer les langues dominantes comme médium d'instruction à l'échelon local ou national. L'usage exclusif de ces langues dans l'éducation favorise leur propagation au détriment des langues minoritaires. A titre d'exemple, moins de 10 % des quelque deux

mille langues africaines sont en usage dans l'enseignement et aucune d'elles n'est une langue en danger. Nous sommes favorables à l'intégration des langues régionales (souvent qualifiées de « langues maternelles ») dans l'éducation formelle, mais pas au détriment des minorités ethnolinguistiques. (*Recommandations de La Haye concernant les droits à l'éducation des minorités nationales* 1996-97; Skutnabb-Kangas 2000). De nombreuses études démontrent que l'acquisition du bilinguisme n'altère en rien la maîtrise de la langue officielle.

5. L'amélioration des conditions de vie et le respect des droits humains des communautés linguistiques : bien qu'ils ne participent pas directement au développement économique et social, les linguistes peuvent aider leur gouvernement à identifier les populations marginalisées. Les campagnes de sensibilisation au VIH/SIDA et les programmes de lutte contre la pauvreté, par exemple, négligent souvent les minorités, surtout si elles sont analphabètes. Les linguistes et les éducateurs peuvent être de précieux médiateurs en aidant les communautés à formuler leurs revendications sur leurs droits linguistiques et autres. A l'inverse, la production de matériels sur la santé, le développement des ressources locales ou l'enseignement des langues à l'intention de ces groupes marginaux nécessite l'intervention de spécialistes. Il est important de transmettre les notions et les contenus en tenant compte des spécificités culturelles.

Diversité linguistique et biodiversité

Sur les 900 écorégions que le WWF a recensées à travers le monde, 238 (nommées Global 200) sont d'une extrême importance pour le maintien de la viabilité écologique de notre planète. De nombreux groupes ethnolinguistiques vivent dans ces écorégions. Ce sont des peuples qui ont accumulé de riches connaissances sur le plan écologique au cours de la longue histoire de leur vie dans ce milieu.

Il convient de faire le parallèle entre les efforts employés pour la conservation de la biodiversité et ceux de la diversité linguistique. Les chercheurs étudient non seulement cette analogie, mais aussi les liens entre la biodiversité et la diversité linguistique et culturelle de la planète, ainsi que les causes et les conséquences de la perte de diversité à tous les niveaux. Cette corrélation est importante en soi, car elle laisse à penser que la diversité de la vie se décompose en diversité naturelle, culturelle et linguistique. C'est ce que Luisa Maffi appelle « la diversité bioculturelle » et ce que Michael Krauss qualifie de « logosphère » pour décrire la toile qui relie entre elles toutes les langues du monde, comme la biosphère relie les écosystèmes (Maffi, Krauss et Yamamoto 2001, 74).

La documentation, instrument de sauvegarde

Même une langue dont on ne peut plus assurer le maintien, la continuité ou la revitalisation mérite néanmoins d'être documentée avec le plus grand soin. Chacune représente, en effet, un savoir unique sur le plan culturel et écologique. Sa documentation est importante à plusieurs titres : 1) elle enrichit le capital intellectuel ; 2) elle offre une perspective culturelle qui peut nous apporter un nouvel éclairage ; et 3) le processus de documentation aide souvent les linguistes à réactiver les connaissances linguistiques et culturelles.

Evaluation du degré de vitalité des langues et de l'urgence de la documentation

Avertissement

Les communautés linguistiques sont complexes et disparates au point qu'il est même difficile de donner le nombre exact de personnes qui parlent une langue. Nous avons retenu six facteurs qui permettent de mesurer le degré de vitalité ou d'érosion linguistique, deux facteurs qui renseignent sur l'attitude vis-à-vis d'une langue et un facteur concernant l'urgence de la documentation. La somme de ces neuf facteurs permet de faire le bilan de la situation sociolinguistique des langues. Aucun facteur ne permet à lui seul d'évaluer le degré de vitalité et la nécessité de la documentation.

Le degré de vitalité : principaux facteurs

Il y a six facteurs qui concourent à l'évaluation de la vitalité des langues, dont aucun ne doit être pris séparément. Une langue haut placée selon un certain critère peut réclamer d'urgence une attention immédiate pour d'autres raisons. Les six facteurs que nous avons retenus sont les suivants : (1) Transmission de la langue d'une génération à l'autre ; (2) Nombre absolu de locuteurs ; (3) Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population ; (4) Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés ; (5) Réaction face aux nouveaux domaines et médias ; et (6) Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues.

Facteur 1 : Transmission de la langue d'une génération à l'autre

L'indice le plus couramment utilisé pour évaluer la vitalité d'une langue est de savoir si elle se transmet d'une génération à l'autre (Fishman 1991). Son niveau de disparition peut se mesurer selon une échelle allant de la stabilité à l'extinction. Mais, même si une langue est « sûre », sa vitalité n'est pas garantie pour autant car ses locuteurs peuvent à tout moment cesser de la transmettre à la génération suivante. On distingue six degrés sur l'échelle permettant de quantifier les risques s'agissant de la transmission de la langue d'une génération à l'autre.

Sûre (5) : La langue est parlée par toutes les générations. Sa transmission est ininterrompue d'une génération à l'autre.

Stable et pourtant menacée (5-) : Dans la plupart des cas, la langue est parlée par toutes les générations qui ne cessent de la transmettre, bien que le plurilinguisme dans la langue maternelle et une ou plusieurs langues dominantes ait usurpé certains domaines de communication importants. Il faut dire que le plurilinguisme ne constitue pas forcément à lui seul une menace pour les langues.

Précaire (4) : Dans la plupart des cas, les ménages et les enfants d'une communauté donnée parlent leur langue maternelle en première langue, mais cela peut se limiter à des domaines spécifiques (par exemple, à la maison où les enfants dialoguent avec leurs parents et leurs grands-parents).

En danger (3) : La langue n'est plus enseignée aux enfants comme langue maternelle à la maison. Les plus jeunes locuteurs appartiennent donc à la génération parentale. Dans ce cas, les parents continuent de s'adresser à leurs enfants dans leur langue, mais en général leurs enfants ne leur répondent pas dans cette langue.

Sérieusement en danger (2) : La langue est seulement parlée par les grands-parents et les générations plus âgées ; certes, les parents arrivent encore à comprendre cette langue, mais ne l'emploient plus avec leurs enfants ni entre eux.

Moribond (1) : Les derniers locuteurs sont de la génération des arrière-grands-parents et la langue n'est pas pratiquée dans la vie de tous les jours. Les anciens, qui n'en ont qu'un souvenir partiel, ne la parlent pas régulièrement d'autant qu'il reste peu de gens avec qui ils peuvent dialoguer.

Morte (0) : Personne ne parle plus la langue ni ne s'en souvient.

Degré de vitalité	Niveau	Nombre de locuteurs
Sûre	5	La langue est en usage dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants.
Précaire	4	La langue est parlée par quelques enfants dans tous les domaines et par tous les enfants dans des domaines restreints.
En danger	3	La langue est surtout utilisée par la génération des parents et leurs ascendants.
Sérieusement en danger	2	La langue est surtout utilisée par la génération des grands-parents et leurs ascendants.
Moribond	1	La langue est connue d'un très petit nombre de locuteurs de la génération des arrière-grands-parents.
Morte	0	Il ne reste plus aucun locuteur.

Facteur 2 : Nombre absolu de locuteurs

Une petite communauté de locuteurs est toujours à risque. Une minorité est beaucoup plus vulnérable à la décimation (pour cause de maladie, de guerre ou de catastrophe naturelle, par exemple) qu'une population supérieure en nombre. Un petit groupe linguistique peut aussi s'intégrer facilement dans un groupe voisin, en abandonnant sa langue et sa culture.

Facteur 3 : Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population

Le nombre de personnes qui s'expriment dans la langue ancestrale par rapport à l'ensemble de la population formant un groupe ethnolinguistique est un indice de première importance de la vitalité d'une langue. L'échelle qui suit peut aider à mesurer le degré de vitalité d'une langue.

Degré de vitalité	Cote	Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population de référence
Sûre	5	Tout le monde parle la langue.
Précaire	4	Presque tout le monde parle la langue.
En danger	3	La langue est parlée par la majorité de la population.
Sérieusement en danger	2	La langue est parlée par une minorité.

Moribond	1	Un très petit nombre de personnes parlent la langue.
Morte	0	Plus personne ne parle la langue.

Facteur 4 : Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés

Le lieu et la personne avec qui l'on communique dans une langue, ainsi que les sujets abordés dans cette langue ont une incidence directe sur sa transmission à la génération suivante. On peut identifier les degrés du danger de disparition suivants :

Usage universel (5) : La langue est utilisée dans tous les domaines linguistiques.

Parité multilingue (4) : La pratique d'une ou de plusieurs langues dominantes, autres que celle du groupe ethnolinguistique, est largement privilégiée dans les domaines officiels : gouvernement, administration et enseignement, etc. Mais la langue en question peut très bien continuer à faire partie intégrante d'un certain nombre de domaines publics, en particulier des institutions ou des pratiques religieuses traditionnelles, des commerces de proximité et des lieux de sociabilité fréquentés par les membres de la communauté. La coexistence des langues dominantes et dominées aboutit à une répartition fonctionnelle des langues (diglossie) dans des contextes de communication différents où la langue non dominante est employée de manière informelle et dans le milieu familial, alors que la langue dominante est réservée aux domaines officiel et public. Pour les locuteurs, la langue dominante peut être celle de l'ouverture économique et sociale. Toutefois, les personnes âgées restent souvent attachées à leur langue d'origine. On observe que le multilinguisme, qui se pratique dans le monde entier, n'entraîne pas forcément la disparition d'une langue.

Domaines en déclin (3) : La langue dominée perd du terrain. A la maison, les parents commencent à employer la langue dominante dans les échanges quotidiens avec leurs enfants qui deviennent « semi-locuteurs » de leur langue (bilingues passifs). Les parents et les gens âgés sont souvent bilingues actifs : ils comprennent et parlent aussi bien la langue dominante que la langue vernaculaire. On trouve des enfants bilingues dans des familles qui font un usage actif de la langue autochtone.

Domaines limités (2) : L'usage d'une langue ancestrale se maintient parfois dans les lieux de sociabilité, les festivals et les cérémonies où les anciens ont l'occasion de se retrouver. Il peut aussi se limiter au lieu de résidence des grands-parents et autres personnes âgées de la famille. La majeure partie de la population comprend la langue mais ne la parle pas.

Domaines extrêmement limités (1) : La langue ancestrale est employée dans des domaines strictement limités aux grandes occasions et, en général, par un très petit nombre de personnes, par exemple, celles qui accomplissent les rites lors de célébrations. Il arrive que d'autres se souviennent de bribes de la langue ('gardiens du souvenir').

Morte (0) : Personne ne parle la langue où que ce soit et en quelque occasion que ce soit.

Degré de vitalité	Niveau	Domaines et fonctions
Usage universel	5	La langue est utilisée dans tous les domaines et pour toutes les fonctions.
Parité multilingue	4	Deux ou plusieurs langues peuvent être utilisées dans la plupart des domaines sociaux et des fonctions ; la langue

		ancestrale est rarement employée dans le domaine public.
Domaines en déclin	3	La langue ancestrale est utilisée en famille et investie de nombreuses fonctions, mais la langue dominante commence à pénétrer dans le domaine familial.
Domaines limités	2	La langue se pratique dans des domaines sociaux limités et pour plusieurs fonctions.
Domaines extrêmement limités	1	La langue est réservée à des domaines très restreints et très peu de fonctions.
Morte	0	L'usage de la langue a disparu dans tous les domaines.

On notera que le plurilinguisme est une réalité quasi universelle. Les locuteurs ne doivent pas être monolingues pour assurer la vitalité de leur langue. Il est indispensable que les langues ancestrales soient valorisées dans les domaines culturellement importants.

Facteur 5 : Réaction face aux nouveaux domaines et médias

De nouveaux usages des langues peuvent apparaître selon l'évolution du niveau de vie. Si certaines communautés linguistiques parviennent à étendre leur langue à un nouveau domaine, la plupart n'y arrivent pas. L'école, le nouveau cadre de travail, les nouveaux médias, y compris la radio, la télévision et Internet, ne font qu'étendre le champ d'action et le pouvoir de la langue dominante au détriment des autres langues. Même si aucun des domaines existants dans la langue en danger ne risque de se perdre, l'usage de la langue dominante dans un nouveau domaine exerce une certaine fascination, à l'instar de la télévision. Si la langue traditionnelle d'une communauté ne répond pas aux enjeux de la modernité, elle tombe peu à peu en désuétude et est stigmatisée. Les différents degrés de vitalité sont présentés dans le tableau suivant.

Degré de vitalité	Niveau	Nouveaux domaines et médias acceptés par une langue en danger
Dynamique	5	La langue est utilisée dans tous les nouveaux domaines.
Solide/active	4	La langue est utilisée dans presque tous les nouveaux domaines.
Réceptive	3	La langue est utilisée dans beaucoup de nouveaux domaines.
Adaptable	2	La langue est utilisée dans quelques nouveaux domaines.
Minimale	1	La langue n'est utilisée que dans quelques nouveaux domaines.
Inactive	0	La langue n'est utilisée dans aucun nouveau domaine.

Dans l'éducation, l'établissement de critères peut reposer sur deux dimensions : jusqu'à quel point et dans quelle proportion une langue en danger est-elle employée dans les programmes scolaires. La cote d'une langue dans laquelle sont enseignées toutes les

disciplines, à tous les niveaux, sera bien supérieure à celle d'une langue qui n'est enseignée qu'une heure par semaine.

Il faut tenir compte de tous les nouveaux domaines, que ce soit l'emploi, l'éducation ou les médias, en évaluant la capacité de réaction d'une communauté dont la langue est mise en danger.

Facteur 6 : Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues

L'enseignement dispensé dans une langue est essentiel à sa vitalité. Certaines communautés de locuteurs, fortes de leur tradition orale, ne souhaitent pas développer de pratique écrite de leur langue. L'aptitude à lire et écrire est source de fierté dans d'autres communautés. En général, cependant, elle est directement liée au développement économique et social. Il faut des livres et des matériels sur tous les sujets et pour tous les âges et niveaux de langue.

Niveau	Accessibilité des matériels écrits
5	Il existe une solide tradition de l'orthographe, de la lecture et de l'écriture, aussi bien dans le domaine de la fiction, le réel et les médias de tous les jours. La langue est utilisée dans l'administration et l'éducation.
4	Il y a des matériels écrits et, à l'école, les enfants apprennent à lire et écrire dans la langue. La pratique écrite de la langue n'entre pas dans le domaine administratif.
3	Il y a des matériels écrits et les enfants peuvent être exposés aux pratiques écrites à l'école. Il n'y a pas de presse écrite qui pourrait encourager l'alphabétisation.
2	Il y a des matériels écrits, mais ils ne servent qu'à quelques membres de la communauté ; pour les autres, ils ont éventuellement une valeur symbolique. L'apprentissage de l'écriture et la lecture dans la langue ne figure pas au programme scolaire.
1	La communauté connaît les règles d'orthographe et quelques matériels sont en cours de fabrication.
0	La communauté ne possède aucune orthographe.

Attitudes et politiques linguistiques

Le maintien, la promotion ou l'abandon d'une langue minoritaire est parfois dicté par la culture linguistique dominante, qu'elle soit régionale ou nationale. La politique linguistique d'un Etat peut inciter les minorités à se mobiliser pour sauvegarder leurs langues ou les contraindre à les abandonner. Ces prises de position peuvent avoir une forte influence sur la promotion ou la disparition des langues.

Les membres de la culture dominante forment un cadre idéologique en propageant souvent un système de valeurs qui présente leur langue comme un atout, voire un symbole fédérateur de la région ou de l'Etat. Quand plusieurs grandes communautés linguistiques se disputent le même espace politique ou social, elles peuvent elles-mêmes adopter des attitudes linguistiques conflictuelles. Cela porte à croire que la multiplicité des langues est

source de division et représente un danger pour l'unité nationale. Le fait de privilégier un seul idiome dominant est une manière d'affronter cette menace réelle ou simplement perçue. Ce faisant, l'instance dirigeante peut en légiférer la pratique. Selon sa décision, la politique linguistique peut décourager, voire interdire l'usage d'autres langues. Quoi qu'il en soit, la politique nationale, ou l'absence de politique déclarée, a une incidence directe sur l'attitude linguistique de la communauté même.

Analyse de diverses attitudes linguistiques

Les deux facteurs d'évaluation des attitudes et politiques linguistiques concernant les langues dominantes ou minoritaires sont les suivants : (7) Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions – usage et statut officiels (8) Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue.

Facteur 7 : Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions – usage et statut officiels

Un pays peut avoir une politique explicite du fait de sa grande diversité linguistique. On observe deux attitudes radicalement opposées : dans un cas, l'Etat désigne une seule langue ayant un statut officiel et néglige toutes les autres ou alors, il décide d'accorder le même statut officiel à toutes les langues en usage sur son territoire. Mais l'égalité du statut juridique ne garantit ni la continuité ni la vitalité d'une langue à longue échéance. Le soutien formel accordé à une langue dominante ou minoritaire peut se mesurer de la façon suivante :

Soutien égalitaire (5) : Toutes les langues du pays sont valorisées. Elles sont toutes protégées par la loi et le gouvernement encourage leur maintien en adoptant une politique explicite.

Soutien différencié (4) : Les langues vernaculaires font l'objet de mesures de protection explicites de la part du gouvernement, mais il y a de nettes différences au niveau des champs d'application. L'Etat encourage les groupes ethnolinguistiques à maintenir et utiliser leurs langues, de préférence dans des lieux privés plutôt que dans le domaine public. Certains usages donnent un grand prestige aux langues dominées (par exemple, lors des cérémonies).

Assimilation passive (3) : Le gouvernement central est indifférent à l'usage des langues minoritaires, du moment que la langue dominante est celle de l'interaction dans la sphère publique. La langue du groupe dominant devient, par le fait même, la langue officielle. Les langues minoritaires ne jouissent pas d'un grand prestige.

Assimilation active (2) : Le gouvernement incite les groupes minoritaires à abandonner leur langue en amenant leurs membres à recevoir une éducation dans la seule langue dominante. La pratique orale et/ou écrite des autres langues n'est pas encouragée.

Assimilation forcée (1) : Le gouvernement a une politique linguistique explicite de soutien à la langue dominante, alors que les langues minoritaires ne sont ni reconnues, ni soutenues.

Interdiction (0) : L'usage des langues minoritaires est strictement interdit dans tous les domaines. Il est parfois toléré dans la vie privée.

Degré de soutien	Niveau	Attitude de l'Etat vis-à-vis des langues
------------------	--------	------------------------------------------

Soutien égalitaire	5	Toutes les langues sont protégées.
Soutien différencié	4	Les langues minoritaires sont essentiellement protégées dans le domaine privé. L'usage de la langue dominée est prestigieux.
Assimilation passive	3	Il n'existe aucune politique explicite concernant les langues minoritaires ; l'usage de la langue dominante prévaut dans le domaine public.
Assimilation active	2	Le gouvernement encourage l'assimilation à la langue dominante. Les langues minoritaires ne bénéficient d'aucune protection.
Assimilation forcée	1	Seule la langue dominante a un statut officiel, les autres idiomes n'étant ni reconnus, ni protégés.
Interdiction	0	L'usage des langues minoritaires est interdit.

Facteur 8 : Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue

En général, les membres d'une communauté de locuteurs ne restent jamais neutres au sujet de leur propre langue. Ils peuvent la juger essentielle pour leur communauté et leur identité, et font en sorte de la protéger. Ils peuvent en avoir l'usage sans la promouvoir pour autant. Ils peuvent en avoir honte, auquel cas ils ne cherchent pas à la promouvoir, ou ils la jugent préjudiciable et en évitent sciemment l'usage.

Si la perception positive l'emporte, la langue peut devenir un symbole fort de l'identité communautaire. L'attachement d'un peuple à ses traditions familiales, festivités et autres manifestations locales n'a d'égal que l'importance qu'accordent les membres de la communauté à la valeur essentiellement culturelle de leur langue qui est vitale pour leur groupe et leur identité ethnique. S'ils considèrent leur langue comme un obstacle à la mobilité économique et à l'intégration sociale, ils peuvent en avoir une perception négative. Voici un tableau qui illustre les différentes attitudes des membres de la communauté vis-à-vis de leur langue :

Niveau	Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur langue
5	L'ensemble de la communauté est attaché à sa langue et souhaite en voir la promotion.
4	La majorité du groupe est favorable au maintien de la langue.
3	Une grande partie de la communauté est favorable au maintien de la langue, beaucoup d'autres y sont indifférents, voire prêts au transfert linguistique.
2	Quelques-uns sont favorables au maintien de la langue, d'autres sont indifférents ou favorables au transfert.
1	Seul un petit nombre est favorable au maintien de la langue ; la majorité du groupe est indifférente ou favorable au transfert.
0	Personne ne se sent concerné par la disparition de la langue, tous préfèrent

employer la langue dominante.

L'attitude vis-à-vis de la langue, qu'elle soit positive, neutre ou négative, influe sur la politique gouvernementale et les pressions sociales pour aboutir à un usage croissant ou décroissant de la langue dans différents domaines.

Dans bien des cas, les membres d'une communauté linguistique abandonnent leur langue parce qu'ils pensent ne pas avoir d'autre alternative ou ne sont pas suffisamment informés des conséquences à long terme de leurs « choix ». Les gens qui se trouvent dans cette situation sont souvent confrontés à un dilemme (« soit vous vous accrochez à votre langue maternelle et à votre identité, mais vous ne trouvez pas de travail, soit vous y renoncez et vous aurez de meilleures chances dans la vie »). En fait, le maintien et l'usage des deux langues donnent encore plus d'atouts pour réussir dans la vie.

Lorsque deux langues entretiennent un rapport de force inégal, les membres du groupe minoritaire parlent en général leur langue maternelle et la langue dominante, alors que ceux du groupe dominant sont souvent monolingues. Certains locuteurs passent progressivement à l'usage exclusif de la langue dominante. Il arrive aussi que le groupe minoritaire résiste à la domination linguistique et engage ses membres à revitaliser ou fortifier leur langue. Cet activisme nécessite d'établir une stratégie adaptée à la situation sociolinguistique particulière qui correspond en général à l'un des trois types suivants :

- Renouveau de la langue : réintroduction d'une langue dont l'usage a été limité pendant un certain temps, comme l'hébreu après la création de l'Etat d'Israël ou le gaélique en Irlande.
- Défense de la langue : présence accrue de la langue minoritaire pour contrecarrer la menace perçue d'un idiome dominant, à l'exemple du gallois.
- Maintien de la langue : soutien d'un usage stable de la langue dominée, à l'oral comme à l'écrit (quand il existe une orthographe), dans une région ou un Etat où existent à la fois le plurilinguisme et la langue dominante (*lingua franca*), comme c'est le cas du maori en Nouvelle-Zélande.

Pour assurer la vitalité d'une langue, il faut idéalement que les locuteurs y soient non seulement très attachés, mais qu'ils sachent aussi dans quel domaine accorder leur soutien. L'attitude positive est primordiale pour la stabilité d'une langue à longue échéance.

Urgence de la documentation

Pour savoir évaluer l'urgence de la documentation d'une langue, il convient de définir le type et la qualité des outils linguistiques existants. C'est le dernier facteur qui entre dans l'évaluation du degré de vitalité d'une langue.

Facteur 9 : Type et qualité de la documentation

Les textes écrits, qu'il s'agisse de transcriptions, de traductions ou de documents audiovisuels annotés de l'expression orale dans son occurrence naturelle, sont d'autant plus importants qu'ils aident les membres de la communauté linguistique à formuler des tâches spécifiques et permettent aux linguistes de concevoir des projets de recherche en collaboration avec ces mêmes locuteurs.

Nature de la	Niveau	Documentation linguistique
--------------	--------	----------------------------

documenta- tion		
Excellente	5	Il y a des grammaires et des dictionnaires complets, des textes intégraux et une diffusion permanente de matériels linguistiques. Il existe de nombreux documents audiovisuels annotés d'excellente qualité.
Bonne	4	Il existe au moins une bonne grammaire, quelques dictionnaires, des textes, une littérature et une presse quotidienne ; les documents audiovisuels annotés sont convenables et de bonne qualité.
Assez bonne	3	On peut trouver une bonne grammaire, quelques dictionnaires et des textes, mais pas de presse quotidienne ; il existe des documents audiovisuels, mais leur qualité ou leur niveau d'annotation est variable.
Fragmentaire	2	Il y a quelques règles grammaticales, un lexique et des textes utiles dans le cadre d'une recherche linguistique limitée, mais leur couverture est insuffisante. Il peut y avoir des enregistrements son/image de qualité variable, avec ou sans aucune annotation.
Insuffisante	1	Il n'existe que quelques règles grammaticales, un vocabulaire restreint et des textes fragmentaires. Les documents audiovisuels sont inexistant, inexploitable ou totalement dépourvus d'annotations.
Inexistante	0	Il n'existe aucun support.

Index de vitalité des langues : évaluation des facteurs selon l'importance

Cette section décrit la manière dont on peut exploiter les neuf facteurs précités. Dans leur ensemble, les échelles de valeurs sont utiles pour évaluer la situation de la langue d'une communauté et le type de soutien nécessaire à son maintien, sa revitalisation, sa perpétuation et sa documentation.

La vitalité des langues varie considérablement selon la situation des communautés de locuteurs. Les besoins de documentation diffèrent aussi selon les cas. On ne peut pas évaluer une langue en se contentant d'additionner les chiffres indiqués précédemment. C'est pourquoi le recours à la simple addition est découragé. En revanche, on peut examiner les facteurs qui viennent d'être énumérés en fonction de l'objet de l'évaluation.

Ces exemples sont uniquement donnés à titre indicatif. Chaque utilisateur est invité à adapter ces orientations en fonction du contexte et de l'objectif recherché.

Exemple 1. Evaluation interne

Une communauté de locuteurs peut examiner ces facteurs, en premier lieu, pour évaluer sa situation linguistique et décider d'éventuelles mesures à prendre et, si c'est le cas, de ce qu'il faut commencer par faire. En l'occurrence, bien que tous les facteurs soient

importants, les six premiers sont particulièrement utiles. La communauté peut observer que la langue est surtout parlée par les grands-parents et l'ancienne génération, si bien qu'on peut dire de cette langue qu'elle est « sérieusement en danger » (niveau 2) d'après le Facteur 1 « Transmission de la langue d'une génération à l'autre ». En outre, elle peut observer que la langue est surtout employée dans des cérémonies et des fêtes locales. Selon le Facteur 4 « Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés », on peut donc estimer que l'usage de la langue est réservé à des « domaines restreints ou formels » (niveau 2). La communauté peut aussi remarquer que « la plupart de ses membres sont favorables au maintien de la langue » (niveau 4, Facteur 8 « Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue »). A ce stade, les membres de la communauté peuvent conclure que leur langue risque fort de disparaître à brève échéance si rien n'est fait pour corriger la situation. Ils constatent, par ailleurs, que l'ensemble du groupe souhaite vivement inverser le transfert linguistique et soutiennent les efforts de revitalisation de leur langue. Une fois qu'elle aura examiné tous les facteurs et achevé son bilan, la communauté disposera d'un solide argumentaire à présenter en vue d'obtenir l'appui des instances compétentes.

Exemple 2. Evaluation externe

Les orientations pourraient également servir d'instrument normatif aux instances plus ou moins officielles qui s'occupent du maintien et de la revitalisation des langues, de l'instruction ou de la documentation.

Lorsqu'on examine plus d'une langue, tous les facteurs précités peuvent devenir des points de comparaison importants. Le résultat de cette analyse comparative offre un large éventail de possibilités pour fortifier la diversité linguistique d'une région donnée. Cela permet de mesurer le degré d'érosion d'une langue pour mieux la soutenir, sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la diversité linguistique, formuler une politique linguistique en vue de sauvegarder la diversité des langues, mobiliser les linguistes pour qu'ils s'opposent au transfert linguistique ou avertir les organisations nationales et internationales du déclin des ressources intellectuelles de l'humanité (voir Appendice 1 l'exemple sur la comparaison des langues au Venezuela).

III. Conclusion

Le monde a de nouveaux défis à relever pour maintenir la diversité des langues. Le temps est venu pour l'humanité tout entière de mobiliser ses ressources à tous les niveaux et de tirer parti des atouts de sa diversité linguistique et culturelle.

Au niveau des communautés locales parlant des langues en danger, et depuis plusieurs décennies, nombreux sont les enseignants qui s'occupent, par exemple, de développer des programmes d'enseignement des langues, en général avec des moyens techniques extrêmement limités. Contrairement aux locuteurs de langues majoritaires, ils manquent non seulement de compétences sur le plan de l'éducation formelle – compétences souvent requises désormais par les autorités locales – mais aussi de programmes d'études dans les langues et, de façon encore plus cruciale, de descriptions élémentaires des langues utilisables. Ces professeurs de langues doivent acquérir des compétences d'ordre pédagogique (élaboration de programmes et de matériels didactiques, techniques et

méthodes d'enseignement des langues), sociolinguistique (analyse des processus de contact de langues en cours, des fonctions de la langue ancestrale au passé et au présent) et purement linguistique (collecte, analyse et description de données).

De même, les linguistes, les militants et les responsables politiques doivent s'attacher à développer et faire connaître les mécanismes les plus efficaces et viables pour soutenir et revitaliser les langues en danger. Plus important encore, ils doivent travailler en collaboration et sur un pied d'égalité avec les communautés dont la langue est menacée de disparition.

Notre responsabilité commune est de nous assurer qu'aucune langue ne meure contre la volonté de la communauté concernée et que le plus grand nombre de langues possible soit maintenu et transmis aux générations futures. La raison pour laquelle nous devons promouvoir la diversité linguistique tient en ces quelques lignes d'un vieux Navajo :

Si tu ne respirez pas,
l'air n'existe pas.

Si tu ne marches pas,
la Terre n'existe pas.

Si tu ne parles pas,
le monde n'existe pas.

(Paraphrase d'Akira Yamamoto, d'après les propos tenus par un vieillard de la tribu Navajo, PBS TV, *Millennium Series: Tribal Wisdom and the Modern World*, émission animée par David Maybury-Lewis et diffusée le 24 mai 1992)

Appendice I : Exemple d'évaluation de la vitalité linguistique au Venezuela (document préparé par María E. Villalón)

Dans ce document, neuf facteurs sont proposés pour mesurer la vitalité linguistique. Ils peuvent s'appliquer à plusieurs langues en même temps pour obtenir une image comparative de leur force relative, évaluer leur situation sociolinguistique contrastée et établir les mesures prioritaires. L'exemple suivant illustre l'application de ces facteurs à titre comparatif à trois langues autochtones du Venezuela, pays qui reconnaît et protège ses langues minoritaires. Le mapoyo est une langue caribéenne qui ne se parle plus spontanément mais dont se souviennent quelques vieillards dans une communauté multiethnique dont les membres communiquent en espagnol, qui est aussi la première langue qu'apprennent tous les enfants mapoyo. Le kari'ña est aussi une langue caribéenne qui compte un plus grand nombre de locuteurs dont la majorité est bilingue. Certaines personnes âgées ont appris le kari'ña en première langue et le parlent couramment, bien que la plupart des Kari'ña, qui sont plus de 8 000, préfèrent s'exprimer en espagnol. Le sanima, apparenté au yanomami, compte plus de deux mille locuteurs, mais très peu sont bilingues dans la langue dominante espagnole.

Le tableau qui suit renvoie au nombre de locuteurs maîtrisant parfaitement la langue. Dans le cas du kari'ña et du sanima, il s'agit seulement d'une estimation puisqu'on ne dispose d'aucune statistique récente fiable. Les données sur le mapoyo sont plus précises car elles émanent d'études de terrain⁵ relativement récentes. Elles sont mises entre parenthèses pour indiquer qu'elles quantifient « les gardiens du souvenir » plus que les locuteurs. En ce qui concerne les « Matériels d'apprentissage et d'enseignement de la langue », le niveau 1 a été attribué au mapoyo parce qu'une orthographe pratique a été mise au point pour la première fois et sera présentée d'ici peu à la communauté, avec des matériels d'apprentissage audiovisuels⁶. Enfin, bien que le sanima vénézuélien soit quasiment non documenté, il existe des enregistrements sans annotation et de qualité inégale, ainsi qu'une ébauche grammaticale de la variante brésilienne très proche et mieux documentée⁷. Ainsi peut-on lui attribuer un 1 pour « La somme et la qualité de la documentation ».

**Evaluation du degré de vitalité et de l'urgence de la documentation :
exemple de trois langues autochtones au Venezuela**

Facteurs	Langues		
	mapoyo	kari'ña	sanima
Transmission de la langue entre les générations	0	2	5
Nombre absolu de locuteurs	(7)	650	2500
Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population	1	2	5
Transfert linguistique	0	2	5
Réaction face aux nouveaux domaines et médias	0	1	---
Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues	1	3	0
Attitudes et politiques linguistiques du gouvernement et des institutions – usage et statut officiels	5	5	5
Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue	2	3	5
Somme et qualité de la documentation	1	3	1

Appendice II : Remerciements

Un séminaire de travail intensif a été organisé du 22 au 25 novembre 2002 à Kyoto (Japon) pour finaliser le présent document. Étaient réunis : Alexandra Aikhenvald, Matthias Brenzinger, Tjeerd de Graaf, Arienne Dwyer, Shigeki Kaji, Michael Krauss, Osahito Miyaoka, Nicholas Ostler, Hinako Sakamoto, Fumiko Sasama, Suzuko Tamura, Tasaku Tsunoda, María E. Villalón, Kimiko Yasaka et Akira Yamamoto. Parallèlement à cela, le 23 novembre, la 4e Conférence internationale sur les langues menacées du pourtour du Pacifique a permis à de nombreux participants de faire d'intéressantes observations parmi lesquelles on retiendra celles de Sachiko Ide, Oscar E. Aguilera F., Hinako Sakamoto et Yukio Uemura.

Nous exprimons aussi notre plus vive reconnaissance aux professeurs de langues autochtones américaines de l'Oklahoma et du Kansas, représentant quatorze communautés linguistiques, pour leur contribution à la formulation des recommandations de ce document. Ils ont participé en 2002 à une série de séminaires de formation de deux jours financée par la *Fondation Ford, l'Oklahoma Native Language Association* et *l'Indigenous Language Institute*.

Durant la préparation de ce document, qui a duré plusieurs mois, un certain nombre de spécialistes ont commenté les précédentes versions : Alexandra Aikhenvald, Deborah Anderson, Marcellino Berardo, H. Russell Bernard, Steven Bird, Sebastian Drude, Nick Evans, Bernard Comrie, Bruce Connell, Östen Dahl, Bruna Franchetto, Raquel Guirardello, K. David Harrison, Tracy Hirata-Edds, Mary Linn, Luisa Maffi, Doug Marmion, Jack Martin, Mike Maxwell, Steven Moran, Gabas Nilson, Jr., Lizette Peter, Nathan Poell, Margaret Reynolds, Hinako Sakamoto, Gunter Senft, Tove Skutnabb-Kangas, María E. Villalón, Peter Wittenburg, Kimiko Yasaka. Les participants à la Réunion internationale d'experts sur le Programme de l'UNESCO « *Sauvegarde des langues en danger* » (Paris, Siège de l'UNESCO, 10-12 mars 2003) ont fait de nombreux suggestions et commentaires pertinents. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements, en particulier à S. Exc. Monsieur Olabiyi Babalola Joseph Yai.

Ont contribué à la préparation de ce document en tant que membres du groupe d'experts de l'UNESCO :

Matthias Brenzinger	matthias.brenzinger@uni-koeln.de
Arienne Dwyer	anthlinguist@ku.edu
Tjeerd de Graaf	tdegraaf@fa.knaw.nl
Colette Grinevald	Colette.Grinevald@univ-lyon2.fr
Michael Krauss	ffmek@uaf.edu
Osahito Miyaoka	omiyaoka@utc.osaka-gu.ac.jp
Nicholas Ostler	nostler@chibcha.demon.co.uk
Osamu Sakiyama	sakiyama@shc.usp.ac.jp
María E. Villalón	atchim@etheron.net
Akira Y. Yamamoto	akira@ku.edu
Ofelia Zepeda	ofelia@u.arizona.edu

Notes

1. Ces mots d'introduction sont signés : Arienne Dwyer, Matthias Brenzinger et Akir Y.

Yamamoto.

2. Dans l'ensemble du document, le terme 'langue' inclut les langues des signes ; les expressions 'communautés de locuteurs' ou 'communautés dont la langue est en danger' renvoient aussi aux communautés qui utilisent une langue des signes.

3. Voir ci-dessous l'article de Miyaoka sur le projet du pourtour du Pacifique.

4. Cf. www.unesco.org/culture/heritage/intangible/meetings/paris_march2003.shtml#_ftn2

5. Villalón, M. E.; T. Granadillo. Los marcadores de Persona de la Lengua Mapoyo ; in: H. van der Voort et S. van de Kerke (eds.), *Indigenous Languages of Lowland South America*, CNWS Publications, 90, (ILLA) Vol. 1. Leiden, Leiden University, 2000, 197-211.

6. Villalón, M. E. Registro y Documentación de las Lenguas Indígenas Mapoyo y Kari'ña del Estado Bolívar. Parte I: Mapoyo. Caracas, Instituto del Patrimonio Cultural, 1999.

7. Borgman, D. M.; Sanuma. In: D. C. Derbyshire and G. K. Pullum (eds.), *Handbook of Amazonian Languages*, Vol. 2, New York, Mouton de Gruyter, 1990, 16-248.

Références

Aikawa, Noriko

2001 Programme de l'UNESCO sur les langues. *Conference Handbook on Endangered Languages of the Pacific Rim*, p. 13-24. Osaka: Endangered Languages of the Pacific Rim Project.

Bernard, H. Russell

1992 Preserving Language Diversity: *Human Organization* 51 (1), 82-89.

1996 Language Preservation and Publishing, in *Indigenous Literacies in the Americas: Language Planning from the Bottom up*, ed. Nancy H. Hornberger, p. 139-156, Berlin, Mouton de Gruyter

Brenzinger, Matthias

2000 The Endangered Languages of the World. Présenté lors du colloque : Language Endangerment, Research and Documentation - Setting Priorities for the 21st Century (organisé par Matthias Brenzinger avec le concours de la Fondation Volkswagen), 12-17 février 2000, Karl-Arnold-Akademie, Bad Godesberg, Allemagne.

Fishman, Joshua A.

1991 *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon: Multilingual Matters.

Recommandation de La Haye

Recommandations de La Haye (1996/1997) concernant les droits des minorités à l'éducation. *International Journal on Minority and Group Rights*. Numéro spécial sur les droits à l'éducation des minorités nationales, 4.2. <http://www.osce.org/hcnm/>.

Hale, Ken

1998 On endangered languages and the importance of linguistic diversity. In *Endangered Languages; Language Loss and Community Response*, ed. De Lenore A.

Grenoble et Lindsay J. Whaley, p. 192-216, Cambridge, Cambridge University Press.

Krauss, Michael

2000 Preliminary Suggestions for Classification and Terminology for Degrees of Language Endangerment. (cf. Brenzinger 2000.)

Maffi, Luisa, Michael Krauss et Akira Yamamoto

2001 The World Languages in Crisis: Questions, Challenges, and a Call for Action. Présenté pour discussion avec les participants à la 2e Conférence internationale sur les langues en danger du pourtour du Pacifique, Kyoto, Japon, 30 novembre-2 décembre 2001. *Conference Handbook on Endangered Languages of the Pacific Rim*, p. 75-78. Osaka: Endangered Languages of the Pacific Rim Project.

Skutnabb-Kangas, Tove

2000 *Linguistic genocide in education - or worldwide diversity and human rights?* Mahwah, New Jersey: Lawrence Earlbaum Associates.

Wurm, Stephen A.

2000 Threatened languages in the Western Pacific area from Taiwan to, and including, Papua New Guinea. (cf. Brenzinger 2000.)

WWF International et Terralingua

2000 *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation: An Integrated Approach to Conserving the World's Biological and Cultural Diversity*. 1196 Gland, Suisse, WWF- Fonds mondial pour la nature / World Wide Fund for Nature [ex-World Wildlife Fund].